

Le feuilletton de l'été « les mots-valises » : la transition (chapitre 2, épisode 2)

Il y a comme cela des mots ou des expressions qui apparaissent, deviennent à la mode et ont un tel succès que, finalement, tout le monde se les approprie. Évidemment, comme il s'agit d'expressions nouvelles, leur signification reste un peu floue et chacun y met ce qu'il veut, un peu comme dans une valise.

Cet été nous nous intéresserons à quatre expressions qui sont dans le ton de ce site : développement durable, transitions (qui peut être énergétique ou écologique, voire les deux à la fois), innovation (qui peut-être sociale, technologique, commerciale) et démocratie participative (forcément participative, aurait dit Marguerite Duras)

Le feuilletton de l'été « les mots valises » chapitre deuxième la transition

Épisode 2 transition énergétique et transitions écologiques

En moins de 5 ans, la transition a fait son chemin dans le discours des politiques et dans les enceintes internationales. La ministre de l'écologie du précédent gouvernement a même pondu une loi sur la transition énergétique et l'actuel ministre de l'écologie parle de transition écologique ET solidaire (pour ce dernier terme, se référer aux épisodes précédents). L'accord de Paris sur le changement climatique parle lui aussi de transition écologique. Bref tout le monde rêve d'un bon transit.

Effectivement le point de départ de la transition à Totnes, ça a été la réduction de la consommation énergétique, qu'ils ont appelé joliment « la descente énergétique » mais rapidement, le concept de résilience (encore un mot en passe de devenir valise) a étendu la transition à l'ensemble de leurs comportements sociaux. Et c'est donc cela qui caractérise actuellement tous les territoires qui se déclarent en transition : une démarche globale qui revisite tous nos comportements, au travail, dans notre consommation, dans notre mode de vie, dans nos relations avec les autres.

Mais comme le mot a eu de l'écho, les politiques l'ont récupéré. Je disais plus haut que l'ancienne ministre de l'écologie avait même fait voter une loi sur la transition énergétique, accreditant par là l'idée que la transition pouvait ne concerner qu'une partie de notre vie sociale et économique. Or justement en s'appuyant sur une des annonces fortes de cette loi, je vais essayer de montrer que les mêmes mots peuvent cacher des réalités très différentes

petit exercice d'arithmétique « royaliste »

Deux objectifs phares de cette loi :

réduire la consommation d'électricité de 50% ...d'ici 2050 dont 20% d'ici 2030

ramener la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50% d'ici 2025.

Je passe rapidement sur le premier objectif car en 2050, madame Royal aura 97 ans et cette projection est aussi fiable que celles qui furent faites en 1980.

Arrêtons par contre un instant sur le second objectif.

Pour cela, je vous renverrai à deux billets que j'avais publiés au moment du débat sur cette loi

[#transition énergétique les limites arithmétiques de la](#)

[loi Royal](#) Publié le [janvier 23, 2015](#)

[Petite arithmétique électrique](#) Publié le [avril 11, 2015](#)

dont il ressort qu'il y a deux façons d'atteindre cet objectif, soit diminuer d' $1/3$ le parc nucléaire, à consommation constante, soit d'augmenter de 50% la consommation, si on s'avère incapable de fermer la moindre centrale nucléaire. Vu les succès obtenus entre 2012 et 2017 en la matière, on comprend ce que peut être le sens de ce 50%. mais alors il faudra dire adieu au premier objectif .

Il est clair dès lors qu'une véritable « transition » dans le domaine de l'énergie passe par un désengagement massif du nucléaire car le véritable objectif en terme de transition, ce n'est pas la part du nucléaire mais bien « la descente énergétique » esquissée dans le premier objectif.

En effet, toutes les sources de production d'énergie polluent plus ou moins. La seule énergie qui ne pollue pas est celle que nous ne consommons pas; cela veut dire entre autre qu'il convient de se poser la question des véhicules électriques et de leur alimentation, ce qui du coup nous amènerait à peut-être à repenser nos mobilités, et cela pourrait nous entraîner à réfléchir à la localisation de nos temps de vie (résidence, travail, consommation, loisirs). Cela peut nous amener loin et là on sera à mille lieues de « la croissance verte », qui était la fin du titre de la loi de madame Royal, « loi de transition énergétique pour une croissance verte ». Par contre, nous serions au cœur de la réflexion sur une trajectoire de transition.